

## Annexe 1

Circulaire n° 2021-018

### **DECLARATION D'INTENTION DE MUTATION A LA RENTREE SCOLAIRE 2021 - 2022**

LES MAITRES TITULAIRES D'UN CONTRAT PROVISOIRE EN 2020-2021 NE DOIVENT PAS REMPLIR CET IMPRIME

<p><b>Nom d'usage :</b></p> <p><b>Nom de famille :</b></p> <p><b>Prénom :</b></p> <p><b>Qualité :</b></p> <p><b>Discipline :</b></p> <p><b>Quotité horaire :</b></p>	<p><b>ETABLISSEMENT SCOLAIRE</b></p> <p>Code RNE :</p> <p>Nom :</p> <p>Adresse :</p>
--	--

Après avoir pris connaissance du dispositif d'affectation des enseignants exerçant dans les établissements d'enseignement privés du premier degré, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je souhaite participer aux opérations du mouvement mises en place pour la rentrée scolaire 2021 :

A cette fin, j'envisage de demander ma mutation pour :

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Un autre établissement scolaire  | <input type="checkbox"/> Seine et Marne<br><input type="checkbox"/> Seine Saint Denis<br><input type="checkbox"/> Val de Marne | <input type="checkbox"/> Temps complet<br>ou<br><input type="checkbox"/> Complément de service |
| <input type="checkbox"/> Un ou des établissements de départements n'appartenant pas à l'académie de Créteil |  | <input type="checkbox"/> Temps complet<br>ou<br><input type="checkbox"/> Complément de service |

Préciser laquelle ou lesquelles :

--	--	--	--	--

- **Je m'engage à accepter le service correspondant à mes vœux.**
- Je m'engage à informer par mail, les services de la DEEP (mouvementprive1d@ac-creteil.fr) de la vacance de mon service si j'obtiens ma mutation hors académie.
- Ma demande de mutation étant satisfaite, mon poste sera alors pourvu dans le cadre du mouvement.

**Vu et transmis,**

**Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_**

**Le chef d'établissement**

**Signature de l'intéressé(e)**

CETTE DEMANDE SERA SAISIE PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT SUR EPIGA DU 11 FEVRIER AU 07 MARS 2021  
 ET DEVRA ETRE TRANSMISE PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT A L'ADRESSE [mouvementprive1d@ac-creteil.fr](mailto:mouvementprive1d@ac-creteil.fr) POUR  
 LE 07 MARS 2021 AU PLUS TARD

► **Rappel important :** votre poste doit obligatoirement apparaître au mouvement des maîtres, même dans le cadre d'une recherche de complément de service. Dans ce cas, vous pouvez, si vous le souhaitez, postuler à nouveau sur votre emploi principal et un complément de service pour un emploi secondaire ou bien rechercher un emploi à temps complet par ailleurs.

NB : - Les professeurs à temps partiel ou incomplet qui souhaitent retrouver un temps complet (priorité de rang 1) doivent aussi remplir cette annexe.  
 - Un exemplaire de ce document devra être remis à l'intéressé(e) ainsi **qu'une copie de la fiche technique n° 3.**